

Conclusions de la seconde journée associative relative au thème abordé : Travailler avec les parents : conceptions, échanges, perspectives.

La FGPEP est engagée pleinement dans la recherche et la mise en œuvre des éléments favorisant la place et la participation des familles au projet de vie et d'accompagnements de leur enfant.

Une première recherche action a déjà été publiée en décembre 2015. Retenue par la CNSA elle porte comme titre « *Adapter l'accompagnement aux parcours de vie des personnes en situation de handicap* ». Publiée en deux tomes, une synthèse d'une quinzaine de pages la résume (tous ces documents sont téléchargeables sur le site de la Fédération www.lespep.org).

Une seconde recherche action vient d'être retenue par la CNSA. Elle s'intitule « *Pour des loisirs pour tous : analyse et expérimentation de plateformes territoriales* ». Elle a pour objectif de dégager des préconisations visant à proposer et expérimenter un modèle de plateforme d'accompagnement global intégrée aux territoires susceptible de répondre aux aspirations de la personne en situation de handicap.

En effet, les activités de temps libre participent de manière spécifique au développement de l'enfant de l'adolescent et à son inclusion sociale présente et à venir, à la construction de l'identité et de l'estime de soi.

Par ailleurs dans le cadre de la commission fédérale SMS, il a été créé un groupe de réflexion « familles » afin d'examiner et de réfléchir à la dynamique introduite dans le médico-social par les notions de parcours de vie et de plateforme.

Enfin a été publié récemment le tome 1 du cahier des PEP portant sur le parcours de vie et accompagnement, relatif au secteur médico-social. Le tome 2 portera, quant à lui, sur le secteur éducation et loisirs et politiques de proximité. Notre actuel projet fédéral estime, en effet, que la prise en considération de la personne constitue le principe de cohérence, la clé de l'opérationnalité de chacune des actions conduites par le réseau et contribue à l'émancipation de la personne.

Il convient donc d'introduire des convergences entre le projet de vie, formalisé ou non, et les accompagnements des professionnels, de construire des représentations communes à partir de coopérations et de collaborations. Tout ceci a pour objectif d'introduire de la fluidité et de la cohérence, de relier savoirs experts et profanes et de placer ainsi au centre de nos dispositifs le parcours de vie.

Notre seconde journée associative s'achève. Chacun est invité à en dresser l'évaluation pour que notre prochaine rencontre réponde encore mieux à nos attentes respectives,

Je vous remercie pour votre participation et votre engagement.